

## **La Métabetchouane 115 \$ par perche**

**Une rivière tout en rapides, un décor à couper le souffle et des poissons plus gros qu'ailleurs, tout près de Desbiens.**

- Pêche à gué dans 3 fosses très réputées : le Trou de la Fée, le Cran Serré et le Remous des Simard.
- 366 perches du 1<sup>er</sup> août au 30 septembre, à raison de 6 perches/jour.
- **Le Trou de la Fée et le Cran Serré sont déconseillés aux personnes souffrant de problèmes cardio-respiratoires ou musculo-squelettiques.**
- **Le Remous des Simard s'adresse à des moucheurs expérimentés maîtrisant le lancer roulé ou pêchant avec une canne Switch ou une canne Spey.**

	2015	2016	2017	2018	2019	2020 <sup>2</sup>
<b>Pêcheurs</b>	174	201	273	345	322	
<b>Captures</b>	76	117	235	164	123	
<b>Capture/pêcheur</b>	0,44	0,58	0,86	0,48	0,38	
<b>Taux de succès (%)</b>	35	45	55	34	32	
<b>Récolte<sup>1</sup></b>	38	64	194	139	68	
<b>Poids moyen (kg)</b>	2,1	2,1	2,0	2,3	2,3	

<sup>1</sup> Limite de prise : deux ouananiches en 2008 à 2011 et 2017; remise à l'eau de toutes les captures décrétée en cours de saison en 2012 et 2013; réduite à une ouananiche en cours de saison en 2014 à 2016; trois ouananiches en 2018 à 2020, sauf dans la Métabetchouane (une à compter de 2019).

<sup>2</sup> Annulation de toute pêche dans la Métabetchouane et la haute Ashuapmushuan en 2020 en raison de la COVID-19.

**PÊCHE À LA OUANANICHE À LA MOUCHE**  
**DANS LA RIVIÈRE MÉTABETCHOUANE – CRAN SERRÉ**

---

**MODALITÉS DE PÊCHE** – Pêche à la mouche exclusivement au moyen d'une seule mouche à la fois, non lestée, non appâtée et garnie d'au plus trois hameçons.

**LIMITE DE PRISE ET REMISES À L'EAU** – Le nombre total de captures autorisé est de 3 ouananiches par pêcheur dont 2 remises à l'eau obligatoires. La *limite de prise* quotidienne (captures conservées) est de 1 ouananiche par pêcheur et toute pêche doit cesser dès que vous conservez 1 ouananiche.

**FAIBLES MONTAISONS** – Advenant de trop faibles montaisons en rivière, le nombre total de captures autorisé et la limite de prise quotidienne seront réduits en cours de saison, quitte à obliger la remise à l'eau de toutes les captures au besoin, sans préavis ni remboursement.

**AUTRES ESPÈCES** – Les espèces autres que la ouananiche peuvent être conservées.

**RAFTING** – **La Métabetchouane fait l'objet d'excursions en rafting** et les participants déboursent en moyenne 65 \$ pour une descente de 3 h. Nous encourageons le partage de la rivière et la bonne cohabitation sur celle-ci. Vous êtes priés de faire preuve d'un minimum de tolérance et de civilité envers les autres utilisateurs.

**ENCADREMENT** – Vous serez encadrés par nos assistants à la protection de la faune qui oeuvrent déjà sur la rivière pour la protéger. Leur tâche principale consiste à patrouiller la rivière pour prévenir le braconnage et non à vous guider ou vous accompagner du matin au soir. Mais ils vous accueilleront avec plaisir sur «leur» rivière et vous y dirigeront; ils vous conseilleront et vous accommoderont du mieux qu'ils le peuvent; ils veilleront à votre sécurité et recueilleront vos impressions et commentaires. Bref, ils fraterniseront avec vous et feront tout en leur possible pour que votre journée de pêche se déroule dans les meilleures conditions.

**PÊCHE ANNULÉE** – La pêche se pratique sur la rive opposée de la rivière, à partir d'une presque île qui devient inaccessible à eau haute. Notre employé évaluera la situation et décidera s'il vaut mieux annuler la pêche pour votre propre sécurité et la sienne, dans lequel cas vos réservations vous seront remboursées.

**ACCUEIL** – **Au Cran Serré à 6 h tout équipés prêts à partir. SOYEZ À L'HEURE**, car nous accueillons un deuxième groupe de pêcheurs à 6 h 45 au *Trou de la Fée* et un troisième groupe à 7 h 30 au *Remous des Simard*. Pour vous rendre sur place : prendre la route régionale 169 jusqu'à Desbiens, située à mi-chemin entre Alma et Roberval; devant l'hôtel de ville de Desbiens, prendre la 7<sup>e</sup> Avenue à votre gauche si vous arrivez d'Alma ou à votre droite si vous arrivez de Roberval, et faire 4,5 km jusqu'au panneau d'identification de la fosse en bordure droite de la 7<sup>e</sup> Avenue; stationnez votre véhicule à cet endroit.

**À VOTRE ARRIVÉE** – Notre employé vérifiera votre identité et celle de votre partenaire; il vous remettra vos *autorisations de pêcher*; il vous accompagnera jusqu'au *Cran Serré* en VTT 3 places et à pied; il vous traversera sur la presque île en bateau pneumatique motorisé; il vous remettra un radio-émetteur. Nous fournissons les vestes de flottaison.

**MÉDICAMENTS** – Si vous portez sur vous des médicaments importants (nitroglycérine ou inhalateurs pour l’asthme par exemple), veuillez en informer notre employé et votre partenaire à votre arrivée sur les lieux.

**DÎNER** – Le dîner se prend obligatoirement sur la rivière.

**PÊCHE À GUÉ OU EN EMBARCATION** – La pêche se pratique à gué avec des cuissardes ou des «waders».

**ÉQUIPEMENT FOURNI SUR PLACE** – VTT 3 places, bateau pneumatique motorisé, vestes de flottaison, puise, glacière, «ice packs», table de pique-nique, toilette portative avec sacs et radio-émetteur. Nos employés disposent d’une balise SPOT en cas d’urgence.

**QUOI APPORTER** – *Permis de pêche sportive* du Québec, équipement de pêche, cuissardes ou «waders», habit de pluie, havresac, lunch, sacs à déchets, papier toilette, appareil photo et glacière pour vos prises. Limitez vos bagages au strict nécessaire, car l’accès à la rivière est raide et éprouvant, spécialement lors de la remontée.

**MOUCHES ET SOIES** – Les mouches montées sur des hameçons #1, 2, 4 et 6 à longue hampe (3X à 6X) font habituellement l’affaire : streamers en poils ou en plumes, wooly buggers, muddler minnows, mudlapins et «bombers» à saumon. En désespoir de cause, de petites mouches à saumon noires peuvent faire la différence. Il est conseillé d’apporter, en plus d’une soie flottante, une soie flottante à bout calant ou une soie calante et/ou des avançons calants.

**SORTIE DE LA RIVIÈRE** – Vous serez les premiers à quitter la rivière en fin de journée, puisque vous étiez les premiers à y entrer. Notre employé fixera l’heure de votre sortie en fonction de l’heure du coucher du soleil et de la sortie des deux autres groupes de pêcheurs (*Trou de la Fée et Remous des Simard*). Si vous désirez quitter la rivière plus tôt que prévu ou en cas d’urgence, contactez notre employé avec le radio-émetteur.

**ENREGISTREMENT DES RÉSULTATS DE PÊCHE ET DES PRISES** – L’enregistrement de vos résultats de pêche et de vos prises auprès de notre employé est obligatoire. Cet enregistrement s’effectuera à votre sortie de la rivière.

**DÉCHETS** – Rappez tous vos déchets svp, incluant vos sacs d’excréments.

**OÙ LOGER** – À Chambord : Motel L’Escale 418 342-6417; Motel Lac St-Jean 418 342-6334; Camping Plage Blanchet (roulottes locatives) 418 346-5436. À Métabetchouan : Motel Le Rond Point 418 349-3413. **Réservez tôt!**

**OÙ CAMPER** – À Chambord : Camping Plage Blanchet 418 346-5436; Camping Chambord/Chez Ben 418 342-6984; Camping Village historique de Val-Jalbert 418 275-3132. À Métabetchouan : Camping Villa des Sables 418 345-2655; Camping Club Social 418 345-8494. À Alma : Centre de villégiature Dam-en-Terre 1 888 289-3016. À Roberval : Camping Mont-Plaisant 418 275-0910. **Réservez tôt!**

## Cran Serré





